



Ouvrons nos CDI - Projet TraAMDoc 2017-2018

#ouvronsnosCDI



Ce projet fait l'objet d'une réflexion dans le cadre des Travaux Académiques Mutualisés 2017 2018 (TraAMDoc) entre les Académies d'Orléans Tours et Nice. Il vise à créer une dimension sociale aux espaces info-documentaires, en constituant une banque d'images qui permettra à tout un chacun de s'inspirer de ces espaces partagés pour en repenser leur aménagement, leurs fonctionnalités, leurs utilisations et les formations que l'on peut y dispenser. Ce projet s'appuie sur l'action proposée par [Primabord. Ouvrons nos classes.](#) Nous remercions Primabord de nous avoir autorisés à conduire une action similaire en utilisant la balise sur les réseaux sociaux #ouvronsnosCDI.

Cahier des charges

- **Qui ?**

Ce projet est ouvert à tous les professeurs documentalistes qui souhaitent mettre en évidence un ou des espaces info-documentaires qu'ils ont mis en place : dans le C.D.I, dans l'établissement, ou hors les murs. L'utilisation des réseaux sociaux (twitter, instagram) permet de tisser des liens.

- **Quels comptes utiliser ?**

Les comptes C.D.I ou d'établissement sont à privilégier sur les réseaux sociaux et plateformes de streaming. Ces comptes doivent contenir une biographie (au minimum nom de l'établissement, ville et académie de l'établissement), un lien vers un site d'établissement ou un portail documentaire. Attention, ces comptes sont sous la responsabilité du Chef d'Établissement qui en est le Directeur de Publication. Il est donc nécessaire de définir un cahier des charges de l'utilisation de ce compte sur le réseau social avec le responsable de l'Établissement (comptes à suivre, compte public ou compte privé, verrouillage ou non des commentaires sur Instagram, sécurisation du compte).

Si je n'ai pas de compte(s) sur les réseaux sociaux, que faire ?

Si vous n'avez pas la possibilité d'ouvrir ces comptes, vous pouvez nous faire parvenir vos photos et vidéos (en ayant obtenu l'accord du chef d'établissement pour la conduite de ce projet, sans présence d'élèves et en respectant le droit à l'image) par mail (ouvronsnoscdi@gmail.com).

Pour les académies de Nice et Orléans Tours, nous relayerons vos productions par le biais des comptes académiques (@docafil @surfonsdoc pour les comptes twitter, surfonsdoc pour le Compte Instagram de l'Académie d'Orléans-Tours).

- **Que peut-on publier ? Comment ?**

Ce projet vise à mettre en évidence :

- Des espaces info-documentaires développés au sein des établissements scolaires, que ce soit dans ou à l'extérieur du C.D.I (vie scolaire, infirmerie, restauration scolaire ...). Ces valorisations serviront d'exemples ou de pistes de réflexion pour les professeurs documentalistes. Sur Instagram, les commentaires (s'ils sont autorisés) permettront d'échanger sur ces espaces et tisseront donc du lien entre enseignants. Ces espaces peuvent être des espaces créatifs (du type médias, fablab, ludothèque, loisirs créatifs ...), des lieux d'exposition (enrichis par l'utilisation du numérique), des espaces zen avec l'utilisation d'outils nomades ...
- Des actions où les élèves sont amenés à gérer en autonomie, tout ou partie du fonds documentaire ; mise en valeurs des délégués, ambassadeurs C.D.I.
- Des photos de signalétiques mises en place, mais également de classements documentaires retravaillés, de pictogrammes permettant aux usagers de se retrouver plus facilement dans le flux informationnel.
- Des photos de documents de travail, de réflexion en utilisant la démarche de design thinking, de plans de travail. Dans la présentation de votre photo ou de votre capsule vidéo, vous pouvez indiquer le nom de l'espace, l'objectif, le lieu, le projet, les moyens mis en oeuvre et les formations dispensées.

Quelques petites précisions :

Pour l'utilisation de photographies dans lesquelles figureraient des personnes, il est nécessaire d'avoir l'autorisation écrite de la personne majeure ou du responsable légal si l'élève est mineur. Si l'architecte d'un bâtiment public est toujours vivant, il possède des droits sur son oeuvre (le bâtiment), dans ce cas on ne peut publier de photo dans laquelle cette oeuvre est identifiable qu'avec son accord. Il est facile d'obtenir cet accord en lui demandant. Dans le cas où l'autorisation n'aurait pas été obtenue, il faut alors éviter les vues d'ensemble et privilégier les cadrages serrés.

Il est conseillé d'ajouter un logo du C.D.I afin de donner une identité à la publication.

- **Quelles balises, quels hashtags utiliser ?**

Pour pouvoir rassembler plus facilement les productions liées à ce projet, sous les publications, il sera nécessaire d'insérer les balises suivantes :

#ouvronsnosCDI,
#TraAMDoc,
#cdiremix,
#designthinking
#formescolaire

- **Quand, quelles publications ?**

La valorisation de votre projet

Il est possible de publier votre photo et les vidéos au fur et à mesure de l'avancée des projets. Il n'est pas nécessaire d'attendre la fin du projet pour démarrer les publications. Il est possible de faire un montage avec les photos en fin de projet pour voir l'évolution. Cela permettra d'effectuer une synthèse et une mise en valeur.

Le projet inter-académique

Ce projet est lancé en mars 2018 et sera relayé sur les réseaux sociaux.

Un bilan d'étape sera effectué en Mai 2018 avec quelques indicateurs d'activité au moment de la publication des travaux entre binômes académiques. Ce projet pourra se poursuivre jusqu'à la publication de la synthèse nationale des TraAM. Les comptes ouverts sur les réseaux sociaux pourront continuer à relayer des exemples d'utilisations pédagogiques au sein des établissements scolaires en utilisant des visuels. L'idée de ce projet est de donner une dimension sociale et visuelles aux espaces info-documentaires. Les comptes ouverts dans le cadre de ce projet pourront être pérennisés, permettront de construire une communauté et ouvriront le champ des possibles à d'autres actions.

Des tutoriels :

- [Publier](#) [une photo ou une vidéo sur Twitter](#)
- [Publier](#) [une photo ou une vidéo sur Instagram](#)
- [Capsule](#) [vidéo pour publier une photo ou vidéo sur Twitter](#)
- [Capsule](#) [vidéo pour publier une photo sur Instagram](#)